

La 1<sup>ère</sup> session maritime méditerranéenne (S2M) s'est achevée le 23 juin par une cérémonie de clôture à l'Institut des Sciences de l'Océan à Marseille, présidée par le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi, préfet maritime de la Méditerranée, en présence de hautes autorités civiles et militaires.

Tout au long de l'année, les auditeurs ont participé à huit séminaires et un voyage d'études leur permettant de comprendre les organisations décisionnelles dans le domaine maritime ainsi que les grandes politiques publiques. Ils ont également réalisé une étude sur la politique de la France pour les fonds marins en Méditerranée et formulé 17 recommandations en la matière.

La première thématique abordée a été la **gouvernance internationale et nationale des espaces maritimes**. En raison du caractère international de l'espace maritime et des différentes responsabilités des autorités nationales, régionales et territoriales, la compréhension du partage des responsabilités en mer et des circuits décisionnels est un point majeur de cette formation.

Les auditeurs ont ainsi rencontré le secrétaire général de la mer, le secrétaire général pour les affaires européennes, le directeur général des affaires maritimes, l'ambassadeur en charge des enjeux maritimes, le préfet maritime, le préfet de région, le directeur interrégional de la mer, les directeurs départementaux des territoires et de la mer, des présidents des collectivités territoriales (région, commune), les assemblées consultatives comme le conseil maritime de façade, le conseil économique, social et environnemental de région et le Parlement de la mer.



## Gouvernance internationale et nationale des espaces maritimes

*Comprendre le partage des responsabilités et les circuits décisionnels*



*Conseil Régional  
d'Occitanie*

*Secrétariat  
Général de la Mer*



*Parlement de la  
mer d'Occitanie*



*Secrétariat Général pour les Affaires Européennes*



**L'Action de l'Etat en mer** a ensuite été étudiée. La France dispose d'une organisation en mer tout à fait singulière et efficace, l'action de l'Etat en mer (AEM). Cette organisation, qui repose sur le pouvoir d'animation et de coordination du préfet maritime, a fait l'objet d'un séminaire dédié devant permettre aux auditeurs de bien en maîtriser les règles de fonctionnement.

Toutes les administrations agissant en mer ont été visitées (marine, gendarmerie, douanes, affaires maritimes). Un focus sur la sécurité maritime a été réalisé grâce à des visites ciblées de la marine nationale (lutte contre la pollution), du bataillon des marins pompiers de Marseille, du centre régional opérationnel de sauvetage et de surveillance en mer (CROSS MED), de la chaîne sémaphorique et de la SNSM.



*Sémaphore de La Parata en Corse*

*CROSSMED La Garde*



*Gendarmerie maritime à Toulon*



*Douanes garde-côtes à La Seyne sur Mer*

Les **enjeux de défense et de sûreté** ont fait l'objet d'une attention toute particulière. L'espace maritime en raison de ses caractéristiques physiques et juridiques est un espace de rapports de force, de confrontation entre les Nations et d'activités illicites. Interface entre trois continents, la Méditerranée se prête particulièrement bien à l'analyse stratégique des menaces de défense et de sûreté de notre monde contemporain.

L'appréhension de ces enjeux majeurs a été délivrée à l'occasion de conférences stratégiques et de présentations assurées notamment par le centre d'études stratégiques de la *marine* et par les administrations chargées de la répression des activités illicites en mer (*préfecture maritime, gendarmerie, douanes*).

Originalité, une mise en situation stratégique des auditeurs a été réalisée grâce à un jeu de plateau professionnel (*Serious game*) centré sur les rivalités de puissance.

## Enjeux de défense et de sûreté

*La Méditerranée un espace de rapports de force et de confrontation*



*Perspectives  
historiques et  
géopolitiques*



*Aspects industriels*



*Enjeux militaires*

Un très important volet a été consacré aux **activités économiques et industrielles** en mer afin de permettre aux auditeurs de mesurer toute l'étendue et l'importance de l'économie maritime. Il a permis de s'intéresser autant à des activités traditionnelles comme la pêche ou la conchyliculture, qu'à des activités émergentes comme l'éolien en mer. Parmi les activités économiques étudiées figurent également le transport, les ports, la plaisance, les chantiers navals civils et militaires, les câbles et les drones.

Une vision stratégique nationale de la filière a été apportée par le président du Cluster Maritime Français et le délégué général adjoint du groupement des industries et des constructions navales.

## Economie et industrie maritimes

*Des industries de pointe aux activités traditionnelles*



*Orange Marine*

*La Ciotat Shipyards*



*Séminaire éolien en  
mer à Carnon*

*La pêche à Sète*

Le caractère primordial des **enjeux environnementaux** a été mis en valeur. La Méditerranée est une mer particulièrement sensible qui subit une pression anthropique très forte. Cette situation fait de cet espace un véritable « laboratoire » des mesures environnementales devant permettre de revenir à un bon état écologique. La création de très nombreuses aires marines protégées, les mesures prises pour assurer la protection des espèces menacées, les nombreuses réglementations adoptées pour protéger les fonds marins, limiter les rejets ou réduire les nuisances liées aux activités maritimes illustrent le niveau de protection croissant de cette mer.

Pour étudier comment concilier la protection de la mer avec les nombreuses activités maritimes, les auditeurs ont eu l'occasion de rencontrer le directeur de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique, l'office français de la biodiversité, les gestionnaires d'aires marines protégées, l'agence de l'eau, le Plan bleu pour la Méditerranée (Convention de Barcelone) et les secrétaires exécutifs des accords franco-italo-monégasques *Ramoge* et *Pelagos*.

A l'occasion du déplacement de la session en Principauté de Monaco, les auditeurs bénéficient d'une présentation des actions maritimes de cette Principauté.



## Enjeux environnementaux

### *La Méditerranée un espace sous forte pression entropique*



*Convention de Barcelone*



*Accord Ramoge*



*Accord Pelagos*

*Institut  
Océanographique  
de Monaco*



La **recherche scientifique marine** est une des grandes politiques publiques maritimes animées par l'Etat. Elle possède un réseau actif en Méditerranée où les recherches sur les fonds marins, l'archéologie, les ressources biologiques et l'état environnemental de la mer sont historiques et conduites par des scientifiques de haut niveau.

L'état actuel de la recherche en mer a été réalisé grâce à des visites dans les centres IFREMER de Toulon et de Sète, au sein du laboratoire Stella Mare en Corse et à Marseille, à la direction des recherches archéologiques sous-marines.



*IFREMER à La Seyne sur Mer*



*DRASSM à Marseille*



*Stella Mare à Bastia*

Enfin un voyage **d'études en Italie** a été organisé pour une étude comparée des politiques publiques maritimes françaises et italiennes. Reçus à l'ambassade, les auditeurs ont bénéficié d'un tour d'horizon complet des relations entre les deux pays dans les domaines de la défense, de la sécurité intérieure, de l'économie et de la protection de l'environnement. Une visite de la *Guardia Costiera* a permis d'aborder les sujets du sauvetage en mer, de la surveillance du trafic maritime et plus largement de la sécurité en mer. La stratégie italienne de préservation de l'environnement en mer nous a été présentée par le directeur de la protection de l'environnement du ministère de l'environnement. L'économie bleue italienne a enfin été détaillée lors d'une visite à la *Federazione del Mare*.



*Federazion del Mare*



*Guardia Costiera*



*Ambassade de France*



*Ministère de  
l'environnement*

Le 18 octobre prochain, les auditeurs de la 2<sup>ème</sup> session maritime méditerranéenne se retrouveront à Toulon pour la séance inaugurale d'une année d'études qui s'annonce aussi riche et passionnante que l'édition 2022-2023. Leurs thèmes de travaux de comités porteront sur « Quelle surveillance maritime demain pour garantir la maîtrise des espaces maritimes méditerranéens ? »